RÉSUMÉ

TITRE

|  |
| --- |
|  |

NOM DE LA VILLE OU DU GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL SOLLICITANT

|  |
| --- |
|  |

VILLE / PAYS

|  |
| --- |
|  |

ÉTAPE 1.

* Seuls les champs se saisie signalés en jaune doivent être complétés.
* La date limite de réception des candidatures est le 22nd avril 2022.
* Ce formulaire doit être dûment complété et renvoyé à [cultureaward@uclg.org](mailto:cultureaward@uclg.org).

ÉTAPE 2 (FINAL).

* Seules les 50 candidatures finalistes participeront à cette seconde étape.
* Tous les champs de saisie du formulaire doivent être dûment complétés.
* La date limite de réception des candidatures est le 27 mai 2022.
* Ce formulaire doit être dûment complété et renvoyé à [cultureaward@uclg.org](mailto:cultureaward@uclg.org).



1. PRÉSENTATION

PRÉSENTER LE PROJET DE MANIÈRE SYNTHÉTIQUE

LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE CLAIRES ET SANS ÉQUIVOQUE

LES CONTENUS DE CETTE SECTION POURRONT ÊTRE REPRODUITS SUR NOTRE SITE WEB ET TRADUITS DANS LES AUTRES LANGUES OFFICIELLES DE CGLU

1.1. Titre

NOTE. N’écrire que le titre de la politique, du programme ou du projet.

|  |
| --- |
|  |

1.2. Description brève

NOTE. Présenter la politique, programme ou le projet dans son ensemble. Maximum 300 mots.

|  |
| --- |
|  |

1.3. Durée

NOTE. Expliciter les dates de début et de fin de la politique, du programme ou du projet, en précisant si l’initiative est finalisée, en cours, et le cas échéant, en indiquant l’horizon de temporalité.

|  |  |
| --- | --- |
| Date de début |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Date de finalisation (si l’initiative est finalisée) |  |

2. LE GOUVERNEMENT LOCAL OU RÉGIONAL

PRÉSENTER LE GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL. LE TERME GOUVERNEMENT LOCAL / RÉGIONAL VARIE SELON LE CADRE NORMATIF DE CHAQUE PAYS. POUR CET APPEL À PROJET, IL INCLUT LES GOUVERNEMENTS DES VILLES, MUNICIPALITÉS, PROVINCES, RÉGIONS, ÉTATS FÉDÉRÉS, MAIRIES, PRÉFECTURES MUNICIPALES, INTENDENCIAS MUNICIPALES, PRÉSIDENCES MUNICIPALES, COMMUNAUTÉS AUTONOMES, DISTRICTS MÉTROPOLITAINS, GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX, DIPUTACIONES, JUNTAS, CONSEILS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX, À CONDITION D’ÊTRE DIRIGÉ(E)S PAR UNE AUTORITÉ POLITIQUE ÉLUE. CET APPEL EST OUVERT AUX GOUVERNEMENTS LOCAUX / RÉGIONAUX MEMBRES DE CGLU, QUE CE SOIT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, PAR LE BIAIS DE L’UNE DE SES SECTIONS, AINSI QU’À TOUS LES GOUVERNEMENTS LOCAUX OU RÉGIONAUX COLLABORANT AVEC UNE ORGANISATION PARTENAIRE DE CGLU.

2.1. Nom du gouvernement local / régional sollicitant

|  |
| --- |
|  |

2.2. Infomations relatives au (à la) Maire ou au (à la) Chef·fe du Gouvernement local / régional

NOTE. Renseigner les données relatives au ou à la Maire ou au ou à la Chef·fe du gouvernement local / régional. Il est obligatoire de renseigner la totalité des champs de saisie. Ces informations doivent correspondre exactement aux informations qui apparaissent dans la lettre de présentation en Annexe.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Poste |  |
| Adresse |  |
| Ville |  |
| Pays, province / région |  |
| Téléphone |  |
| E-mail |  |
| Web |  |

2.3. Informations relatives à la personne responsable de la candidature

NOTE. La personne responsable de la candidature est la personne qui a rédigé l’ensemble des sections de ce formulaire et connaît en profondeur l’ensemble de la candidature (personne en charge d’un poste exécutif dans l’organigramme du gouvernement local ou régional). Cette personne sera le contact principal avec les organisateurs du Prix. Il est obligatoire de complêter la totalité des champs de saisie.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Poste |  |
| Adresse |  |
| Ville |  |
| Pays, province / région |  |
| Téléphone |  |
| E-mail |  |

3. CONTEXTE

EXPLIQUER LE CONTEXTE DANS LEQUEL S’EST DÉROULÉ(E) LA POLITIQUE, LE PROGRAMME OU LE PROJET. IL S’AGIT DE METTRE EN ÉVIDENCE LA MANIÈRE DONT LA POLITIQUE, LE PROGRAMME OU LE PROJET RÉPOND À UNE SITUATION CONCRÈTE ET TIENT COMPTE DES BESOINS DE LA POPULATION. LES EXPLICATIONS DEVRONT RESTER BRÈVES ET TRÈS CLAIRES, ELLES ÉVITERONT DE DÉVELOPPER DES ARGUMENTS NON-NÉCESSAIRES OU DES INFORMATIONS NON-PERTINENTES.

3.1. Description de la ville / territoire au sein duquel s’est déroulé le projet

NOTE. Présenter la situation générale de la ville / territoire au sein duquel le projet s’est déroulé. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

3.2. Description de l’impact culturelle de la pandémie de Covid-19.

NOTE. Présenter l’impact et de la pandémie et sa relation au projet. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

3.3. Contexte de la politique ou du projet

NOTE. Présenter les antécédents de la politique, du programme ou du projet. Maximum 200 mots.

L’explication doit répondre aux questions suivantes :

- Quel est le cadre général des politiques culturelles locales de la ville ou de la région ? Comment le projet, le programme ou la politique présentement décrite s’y relie ?

- Qui a impulsé le projet ? Pourquoi ?

- Quel besoin, problème ou lacune l’initiative prétend-elle résoudre ?

- Quelle est la cohérence du programme ou du projet avec les politiques de développement de votre ville ?

|  |
| --- |
|  |

3.4. Relation entre la politique, le programme ou le projet et les droits culturels, et avec les documents de CGLU relatifs au domaine de la culture

NOTE. Mettre en évidence la relation qu’il existe entre le projet et les droits culturels, grâce aux documents de CGLU en matière de culture, en particulier [Culture 21 Actions](http://www.agenda21culture.net/es/documentos/cultura-21-acciones), la [Charte de Rome](https://agenda21culture.net/es/la-carta-de-roma-2020) ou la [Déclaration d’Izmir](https://agenda21culture.net/sites/default/files/izmir2021_statement_es.pdf). Décrire la relation avec précision. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

3.5. Relation entre la politique, le programme ou le projet et les agendas mondiaux sur le développement

NOTE. Mettre en évidence la relation qu’il existe, ou l’alignement de la candidature, avec les agendas mondiaux sur le développement, en particulier les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l’Agenda 2030 des Nations Unies (voir <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>) et le Nouveau Programme pour les Villes (voir <https://uploads.habitat3.org/hb3/NUA-French.pdf>). Il est également possible d’ajouter des références à d’autres agendas régionaux ou mondiaux pertinents en matière de culture et/ou de développement durable. Décrire la relation avec précision. À toutes fins útiles, vous pouvez également consulter le document de CGLU « La culture dans les Objectifs de Développement Durable : un guide pour l’action locale » (voir <https://www.agenda21culture.net/fr/advocacy/culture-in-SDGs>). Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

4. DESCRIPTION

DÉCRIRE LE PROJET DE MANIÈRE DÉTAILLÉE

4.1. Objectif général

NOTE. Il ne peut y avoir qu’un seul et unique objectif général. Exposer de manière claire, synthétique et concise quel est l’objectif général de la politique, du programme ou du programme. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

4.2. Description

NOTE. Décrire la politique, le programme ou le projet. Les éléments suivants peuvent être considérés :

- Objectifs spécifiques

- Population bénéficiaire

- Principales actions réalisées

- Phases

- Entités associées (par exemple, ONG, autres organisations de la société civile, entreprises privées ou collectives, citoyen·ne·s participant·e·s, et de quelle manière)

- Autres gouvernements associés (par exemple, dans le cas d’une collaboration avec les autorités régionales / provinciales / de l’État ou nationales / fédérales, et de quelle manière)

- Budget

- Obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre

- Résultats

Maximum 1200 mots

|  |
| --- |
|  |

5. IMPACT ET CONTINUITÉ

EXPLIQUER COMMENT A ÉTÉ MESURÉ L’IMPACT DU PROJET : L’IMPACT DIRECT DU PROJET SUR LE GOUVERNEMENT LOCAL, SUR LE SECTEUR CULTUREL DE LA VILLE ET SUR LA VILLE DANS SON ENSEMBLE. VEUILLEZ EXPLIQUER ÉGALEMENT LES IMPACTS TRANSVERSAUX DU PROJET EN DÉTAILLANT, EN OUTRE, SI LE PROJET A EU, OU A, UNE CONTINUITÉ. CES EXPLICATIONS DOIVENT ÊTRE TRÈS CLAIREMENT EXPLICITÉES.

5.1. Impacts

NOTE. Mettre en évidence l’impact du projet sur le gouvernement local, pour les acteur·rice·s culturel·le·s et sur la ville en général. Les réponses devront aborder les questions suviantes :

- Impact sur le gouvernement local : De quelle manière le gouvernement local a-t-il changé après la réalisation du projet ?

- Impact sur la culture et les agent·e·s culturel·le·s de la ville / région

- Impact élargi sur la ville ou la région et sa population : possibilité d’inclure les impacts sur l’exercice des droits culturels, l’égalité des genres et d’autres aspects économiques, sociaux ou environnementaux.

Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

5.2. Évaluation

NOTE. Expliquer quels sont les mécanismes d’évaluation prévus. Décrire la méthodologie et les indicateurs utilisés, ainsi que les résultats obtenus. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

5.3. Facteurs clefs

NOTE. Indiquer quels sont, à votre avis, les facteurs clefs qui permettent d’expliquer le succès de la politique, du programme ou du projet. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

5.4. Continuité

NOTE. De quelle manière le gouvernement local donne-t-il une continuité au projet ou prévoit-il de donner une continuité au projet ? Apporter des informations précises et détaillées sur la dimension organisationnelle, technique et financière de cette continuité. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

6. USAGE DU PRIX

LA VILLE LAURÉATE S’ENGAGE À PROMOUVOIR LE PROJET PRÉSENTÉ AVEC LE SOUTIEN DE CGLU ET DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE DE MEXICO

6.1. Promotion locale et internationale

NOTE. Décrire les actions de promotion locale et internationales prévue ou envisagées par le gouvernement local en cas d’obtention du Prix. Maximum 200 mots.

|  |
| --- |
|  |

6.2. Mise en œuvre locale de l’Agenda 21 de la culture et des droits culturels

NOTE. Décrire quelles seraient les actions locales de renforcement de la mise en œuvre de l’Agenda 21 de la culture (y compris la promotion des droits culturels et/ou le renforcement de la relation entre les questions culturelles et les objectifs internationaux en matière de développement durable, tels que les ODD (Agenda 2030 de l’ONU) ou le Nouveau Programme pour les Villes) prévues par le gouvernement local en cas d’obtention du Prix. Maximum 200 mots

|  |
| --- |
|  |

7. ANNEXES

ANNEXE OBLIGATOIRE

Lettre de présentation signée par le ou la Maire, ou le ou la Chef·fe du gouvernement conditionnera toute candidature.

Lettre de présentation du ou de la Maire, avec une structure et un contenu libres, bien qu'un paragraphe doive être consacré à résumer le projet (en résumant la section 1 du formulaire), et un autre paragraphe mentionnant l'adhésion à CGLU.

PHOTOGRAPHIES

Au moins 3 photographies de haute qualité (minimum 150dpi, en format JPEG, PNG, TIFF ou similaire) doivent être jointes.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Titre | Copyright |
| Photo 1 |  |  |
| Photo 2 |  |  |
| Photo 3 |  |  |

ANNEXES OPTIONNELLES

(Énumérez ici les documents supplémentaires que vous joignez à votre candidature, avec un maximum de 3 documents, qu'il s'agisse de textes, de vidéos ou de contenus multimédia. Ces documents seront envoyés via WeTransfer).

* .
* .
* .